Covid 19 : fonctionnement des services publics - Situation au 4 mai 2020

Continuité de service public - Meulan-en-Yvelines et GPS&O

#RestezChezVous



Les mesures mises en place par la Ville de Meulan-en-Yvelines

Accueil Mairie et démarches administratives

Fermeture de l'accueil physique du public (Hôtel de Ville, Services techniques, Police municipale, CCAS)

Accueil téléphonique de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Permanence administrative pour la gestion des urgences, et sur rendez-vous pour les déclarations de naissance et décès

Mise à disposition des autorisations dérogatoires de sortie sur le perron de l'Hôtel de Ville

Suspension de toutes les permanences

Suspension des locations de salles

Suspension des autorisations d'urbanisme et de toutes demandes entre le 12 mars et 1 mois après la date de fin du confinement (application des ordonnances Macron)

Fermeture de la crèche collective, du Relais Assistantes Maternelles (accessible par mail), du centre de loisirs, de l'étude et des écoles

Fermeture de l'Ecole Municipale des Sports

Annulation des semaines sportives d'avril

Mesures d'interdiction dans l'espace public

Interdiction des accès au public des parcs, jardins, promenades, massifs forestiers et berges de Seine

Fermeture de l'Espace jeunes

Fermeture du gymnase des Annonciades

Fermeture de l'ensemble des installations sportives

Fermeture des aires de jeux pour enfants

Fermeture de la Bibliothèque multimédi@ du Domaine Berson

Fermeture du gymnase intercommunal Jazy (SICOREM)

Continuité de services publics

Avec le respect des mesures d'hygiène et de sécurité préconisés pour l'ensemble des agents et rotation des effectifs

Passage de la brigade de l'environnement le mardi et jeudi matin

Maintien de la patrouille de Police municipale

Arrosage hebdomadaire des Citymurs

Vérifications du respect des règles de confinement par la Police municipale (contrôle des attestations...)

Accueil des enfants du personnel soignant, des forces de l'ordre (Police nationale, Gendarmerie nationale, Police municipale) et personnels du SDIS

Accueil uniquement des enfants du personnel concerné centralisé au groupe scolaire Paradis pour les élèves en maternelle et élémentaire, les enfants jusqu'à 3 ans peuvent être accueillis par les assistantes maternelles

du Service d’Accueil Familial

Maintien des repas pour les enfants accueillis et accueil périscolaire et accueil de loisirs assuré par l’IFAC

CCAS / Seniors

Contact maintenu avec le public des « personnes vulnérables » inscrites sur les listes du plan communal de sauvegarde

Maintien du service de portage de repas à domicile pour les seniors et personnes handicapées, possibilité de nouvelles inscriptions

Suspension de toutes les activités et sorties dédiées aux seniors

Suspension de la navette municipale

Culture et Evénementiel

Suspension de la programmation culturelle jusqu’à nouvel ordre

Annulation des animations et manifestations jusqu'au mois de septembre

Commerces et associations

Mise en place d’un tableau de suivi des commerces ouverts avec horaires, contact et possibilité de livraison

Suspension des marchés de plein-vent

Les mesures mises en place par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU GPS&O)

Concernant les sites et services administratifs :

Les sites d’Aubergenville (Autoneum), Magnanville, Mantes-la-Jolie (Clos Cellier) et Carrières-sous-Poissy sont fermés au public,

Les services d’accueil « service logement » situés à Magnanville et Mantes-la-Jolie ne sont pas assurés. La continuité de ce service est assurée par permanence téléphonique,

Les services administratifs (administration générale, ressources, études, etc…) fonctionnent, dans la limite des possibilités permises par le télétravail de la plupart des agents,

Service assuré, de manière normale, à ce jour :

- Instruction des ADS et DIA : Se poursuit par voie numérique, en lien étroit avec les communes,

- Eau et Assainissement : Distribution d'eau potable au robinet des abonnés, collecte des effluents en pied d'immeuble, stations d'épuration. Reprise du traitement de l'eau par décarbonatation par l'entreprise SUEZ

- Déchets : Collecte des déchets.

Déchèteries : Réouverture progressive des déchetteries les 4 et 11 mai selon planning et modalités envoyés à chaque commune par mail séparé cette semaine. **Pour éviter les embouteillages et les conflits, nécessité pour les usagers de prendre RV préalable sur le site https://www.rdv-decheterie.fr.**

Service assuré, avec un fonctionnement limité :

- Eau et Assainissement : Réparation de fuites d'eau potable (sans réfections), curage des réseaux, rétablissement des écoulements sur réseaux d'assainissement, travaux d'entretien limités à l'indispensable sur les stations d'épuration et usines de traitement d'eau, certains paramètres sur les traitements d'eaux usées pourront être dégradés mais pas de rejet en Seine d'eaux usées non traitées,

- Déchets : renouvellement des bacs et Distribution des sacs végétaux (en fonction des livraisons)

- Voirie, Espaces Publics :

- Eclairage public et signalisation lumineuse tricolore : intervention pour les pannes généralisées ou mettant en jeu la sécurité,
- Reprise progressive du désherbage et des tontes selon priorités de traitement d'espaces,
- Reprise progressive du balayage mécanique,
- Pour la propreté manuelle, reprise progressive des agents CU (50 agents vont reprendre leur activité dans les prochains jours), des entreprises et associations. Pour autant, le service assuré ne revient pas à la normale car il est impossible de faire reprendre tous les effectifs en même temps pour des raisons sanitaires,
- Chantiers de travaux publics : reprise progressive des chantiers de comblement des nids de poule et des travaux, selon capacité des entreprises à s'organiser. Disponibilité nécessaire des Mairies pour prendre les arrêtés de police.

Service non assuré :

- Eau et Assainissement : Accueil clientèle physique et rendez-vous avec les abonnés, contrôles de conformité assainissement collectif ou non collectif, créations de branchements d'eau ou d'assainissement, curages préventifs, lavages de réservoirs, relèves des compteurs, gros travaux et interventions nécessitant de pénétrer dans les propriétés ou les domiciles,

- Service Logistique : Prêt de matériel aux communes.

Concernant les équipements et services sportifs, culturels et artistiques :

- La patinoire à Mantes la Jolie est fermée pour la fin de la saison (réouverture prévisionnelle – rentrée de septembre).
- Le Conservatoire à Mantes est fermé au public.
- L'espace scénique du CRD sera en travaux au cours des prochaines semaines afin de le mettre aux dernières normes techniques.
- Le centre de la danse reste fermé et les résidences d'artistes sont reportées. La réouverture prévisionnelle est envisagée à compter du dernier week-end d'aout. Remboursement des ventes et des préventes pour les spectacles.
- La saison annuelle du Théâtre de la Nacelle est arrêtée. Les spectacles sont reportés à la rentrée de septembre. Les spectateurs peuvent se faire rembourser via la plateforme POLO sur le site de GPSEO.
- Espaces nautiques : Les piscines resteront fermées jusque Décision Ministérielle. Pour les usagers, report des abonnements et remboursement des cours.

Liens utiles
Liste des commerces ouverts durant la crise
Gouvernement - Info-CORONAVIRUS